

GUIDE

des lieux d'accueil enfants parents intercommunaux du Grésivaudan

PETITE
ENFANCE



0 > 4 ans



Ni un lieu de garde, ni un centre de soins, mais un espace de parole, de rencontre, d'échanges et de jeux où les enfants et leurs parents, grands-parents ou adultes référents sont accueillis... Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunaux, ouverts aux enfants jusqu'à l'âge de 4 ans, ont pour objectif d'être à l'écoute des parents, de rompre leur isolement et de leur permettre de confronter leurs pratiques éducatives avec celles d'autres parents. Ils préparent l'accès à l'autonomie de l'enfant et son ouverture au lien social, en favorisant le partage et les apprentissages, dans un cadre extérieur à la cellule familiale.

L'équipe accueillante, spécialisée dans l'approche du jeune enfant, accompagne les familles et dédramatise des situations parfois complexes. De par leurs connaissances sur le développement psychomoteur, cognitif et affectif de l'enfant, les accueillants peuvent aider les parents dans leurs questionnements.

La libre fréquentation, l'anonymat, la confidentialité et la gratuité font partie des règles de base de fonctionnement de ces lieux.

Françoise Midali,
Vice-présidente déléguée
à la petite enfance



Qui est-ce qu'un LAEP ?

“On prend le temps de se poser avec nos enfants”

Historique

Les lieux d'accueil enfants parents sont issus de la Maison Verte fondée par Françoise Dolto en 1979 dans le 15^e arrondissement à Paris.

Il s'agissait d'offrir un lieu ouvert sur la cité où le tout-petit et ses parents pouvaient venir quand ils le désiraient, sans rendez-vous, sans nécessité de formuler une demande ; un lieu convivial et accueillant où le lien social est reconnu comme essentiel à la santé psychique des enfants comme des parents.

Françoise Dolto souhaitait faire de la Maison Verte “un lieu de rencontre, de loisirs pour les tout-petits avec leurs parents. Pour une vie sociale dès la naissance, pour les parents, parfois isolés devant les difficultés quoti-

diennes qu'ils rencontrent avec leurs enfants. Ni une crèche, ni une halte-garderie, ni un centre de soins, mais une maison où pères et mères, grands-parents, nourrices, promeneuses sont accueillis... et leurs petits rencontrent des amis”.

C'est “un lieu en partenariat avec les parents dans la sécurité de l'anonymat, qui n'a rien à voir avec un accueil anonyme, mais tout à voir avec l'idée de ne pas observer, ni évaluer les enfants”.

Aujourd'hui, il existe 38 lieux d'accueil enfants parents en Isère qui adhèrent au Réseau LAEP 38.



► Pourquoi venir au LAEP ?

Le lieu d'accueil enfants parents consiste à prendre soin de la relation parent/enfant (jusqu'à 4 ans) par le biais d'un travail d'écoute et à travers la parole libérée de tout jugement.

D'une manière générale, il s'agit de :

- **écouter** les parents et favoriser la convivialité et la rencontre entre adultes ;
- **accompagner** les parents dans leur fonction parentale ;
- **restaurer** ou **conforter** le lien parent / enfant ;
- **développer** la socialisation des enfants ;
- **encourager** l'éveil et l'épanouissement de l'enfant ;
- **aider** à l'apprentissage des règles et des limites ;
- **expérimenter** les ébauches de la séparation ;
- **favoriser** l'intégration des enfants à l'école maternelle ;
- **rompre** l'isolement social des parents ;
- **utiliser** le lieu d'accueil comme un lieu de ressource.

Les LAEP sont des lieux de prévention précoce, de soutien aux relations enfants/parents dans le cadre d'expériences d'autonomie, de séparation et d'échanges autour de modèles éducatifs différents. Ce sont également des lieux d'aide à la socialisation dans un espace sécurisant, d'accueil, d'écoute de la parole et d'observation du comportement du jeune enfant et de sa famille, qui peuvent permettre de dédramatiser des situations parfois difficiles.

“Je m'assois avec mon bébé et les plus grands évoluent autour des jeux.”



► Fonctionnement

Trois lieux d'accueil enfants parents sont gérés par la communauté de communes Le Grésivaudan. Ils sont situés à Crolles, Pontcharra et Saint-Pierre d'Illevard.

Différents partenaires contribuent régulièrement à la création et au fonctionnement des LAEP comme la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil général de l'Isère. Cette contribution peut prendre la forme de subvention ou de mise à disposition de salariés. Les communes accueillant les LAEP participent également par la mise à disposition d'un local adapté à l'accueil de jeunes enfants.

Il n'y a **pas d'inscription à effectuer**. L'accueil des enfants et de leurs accompagnants est entièrement **gratuit**. Tous les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou adulte référent peuvent être accueillis pendant les heures d'ouverture du LAEP. La **confidentialité** et l'**anonymat** sont de règle. Une fiche d'inscription est remplie pour chaque nouvel enfant. Seuls y sont inscrits : le prénom, l'âge et la date de naissance de l'enfant accueilli. Un règlement intérieur est également distribué à tout

nouvel arrivant. Ce dernier permet de poser le cadre d'accueil et stipule, entre autres, que **l'enfant présent est sous la responsabilité de l'adulte référent**.

L'équipe accueillante est composée de **professionnels** de la petite enfance et de la famille : puéricultrice, animatrice, TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale), assistante sociale, animatrice de Relais Assistants Maternels, psychomotricienne, psychologue... Les accueillants sont toujours présents en binôme non fixe. Ces professionnels spécialisés dans l'approche du jeune enfant, de la famille et des interactions précoces possèdent les compétences pour **accompagner l'établissement des liens parents-enfants et dédramatiser** des situations parfois complexes. De par leurs connaissances sur le développement psychomoteur, cognitif et affectif de l'enfant, ils peuvent aider les parents dans leurs questionnements.

